



## **BIBLIO-CLIC & LIS !**

### **Médiathèque Municipale**

#### **Chemin du Breuil**

Les recommandations du Ministère de la Culture et des associations interprofessionnelles concernant la reprise d'activité des bibliothèques ne permettent pas de réouvrir la médiathèque au public. **Afin de vous permettre de patienter, l'équipe de la médiathèque vous propose le service « Biblio-Clic & Lis » !**

Vous pouvez réserver vos ouvrages auprès de la médiathèque soit par le biais de son portail <https://mediatheque.varenesjarcy.fr> soit en contactant Florence au 06.70.10.52.00 ou [mediatheque@varenes-jarcy.fr](mailto:mediatheque@varenes-jarcy.fr).

Vos réservations seront préparées avec toutes les mesures d'hygiène requises : les documents empruntés font l'objet d'un nettoyage avec un produit désinfectant homologué suivi d'un stockage isolé pour décontamination pendant 10 jours avant leur remise en rayon. Au moment de la préparation de la commande, ils sont de nouveau désinfectés avant d'être mis de suite dans un sac fermé et étiqueté à votre nom.

Les retours de documents s'effectuent dans des caisses étiquetées à cet effet à l'entrée de la médiathèque et suivent le même circuit avant d'être de nouveau disponibles au prêt.

**Les retours et retraits de documents ne se font que sur RENDEZ-VOUS.** Merci de bien vouloir porter un masque lors de votre venue et de respecter les distances de sécurité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une livraison à votre domicile par des bénévoles est possible. N'hésitez pas à prendre contact au numéro indiqué ci-dessus pour en définir les modalités.



# DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERCANTS

► **L'HOSTELLERIE DE VARENNES, 2 rue de Brie** lance des formules « à emporter » ou « pique-nique dans le parc de leur propriété ». Retrouvez les formules proposées sur le site de la commune [www.varennesarcy.fr](http://www.varennesarcy.fr) ainsi que sur le site de l'hostellerie : [www.chateauvarennnes.com](http://www.chateauvarennnes.com).

► **LE RESTAURANT L'OLIVIER, rue de la prairie** vous accueille en terrasse du **mardi au dimanche midi** (12h/15h) et **le soir du mercredi au samedi** (19h/23h).

## CARTE IMAGINE'R 2020/2021

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie subventionne depuis la rentrée 2010/2011 la carte Imagine'R pour les collégiens, lycéens mais aussi pour les étudiants post-bac, les apprentis, les élèves de CFA et ceux en alternance jusqu'à 21 ans, domiciliés sur son territoire. La carte Imagine'R est un forfait annuel réservé aux jeunes résidant en Ile-de-France. Elle permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Ile de France et est valable sur tous les modes de transports à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports. Lors de sa séance du 3 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de reconduire son aide au transport.

Le montant de la subvention pour chaque carte IMAGINE'R est le suivant :

Catégorie de Bénéficiaires	Subvention de la CCOB
Collégiens domiciliés sur le territoire de Varennes-Jarcy et scolarisés dans un établissement de l'Essonne	125 €
Lycéens boursiers et non boursiers domiciliés sur le territoire de Varennes-Jarcy et scolarisés dans un établissement de l'Essonne	150 €
Collégiens boursiers domiciliés sur le territoire de Varennes-Jarcy et scolarisés dans un établissement de l'Essonne	0 €
Elèves âgés de 16 ans ou plus, inscrits en CFA, apprentis ou élèves en alternance avec contrat de travail, élèves et étudiants post-bac âgés de 21 ans maximum (année de naissance 1998) et domiciliés sur le territoire de Varennes-Jarcy	125 €

Pour en bénéficier, un dossier est à retirer en mairie de Varennes-Jarcy. **La date de mise à disposition de ce dossier sera communiquée sur le panneau lumineux, sur le site de la commune et la page Facebook.**

## Mairie

Les services municipaux ont repris les horaires habituels d'ouverture au public :

- **Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h**
- **Mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h30**

En période de congés scolaires, la mairie est fermée le samedi matin.